



CONVENTION DE RÉCIPROCITÉ D'EMPLOI DANS LE CADRE DU « PROGRAMME INTERMUNICIPALITÉS »

Nous soussignés, Michel COTNOIR, président national de la *Fédération France-Québec-francophonie* et Jean-Marie COMEAU, président du *Réseau Québec France/francophonie* appuyons fortement le programme de réciprocité d'emploi le « Programme Intermunicipalités ».

Depuis 1982, ce programme conjoint de la Fédération et du Réseau permet à de jeunes adultes de 18 à 35 ans, des deux côtés de l'Atlantique, de vivre une expérience personnelle et professionnelle durant 6 à 8 semaines, en réalisant un stage de travail d'été au sein de services municipaux ou de partenaires proches, auxquels ils seront affectés.

A partir de l'été 2024, un maximum de 40 postes seront disponibles tant en France qu'au Québec pour réaliser un stage entre la mi-juin et la fin août. Les Communes françaises et municipalités québécoises qui accueilleront ces jeunes adultes, la plupart étudiants, jouent un rôle important dans la formation professionnelle de ces futurs citoyens travailleurs :

- En contribuant au développement personnel de ces jeunes : confiance en soi, autonomie, connaissances et aisances interculturelles ;
- En participant à l'acquisition de la « citoyenneté mondiale » des jeunes ;
- En les accompagnant dans leur intégration à la vie locale, les invitant à assumer cette responsabilité d'ambassadeur/ambassadrice du partenariat entre les deux municipalités, française et québécoise.

C'est avec enthousiasme que nous signons cet engagement de réciprocité, dans la continuité de ce programme formateur.

Fait à Paris le 16 septembre 2023

Michel Cotnoir
Président national
Fédération France Québec-francophonie
michelcotnoir@hotmail.com

Jean-Marie COMEAU
Président
Réseau Québec France/francophonie
presidence@quebecfrance.org